

Campagne de Prévention nationale Fête de la Musique et Festivals de l'été

Discothèques, concerts, soirées festives... Dites non aux traumatismes sonores !



Dans la majorité des cas, la survenue de sifflements ou bourdonnements dans les oreilles suite à expositions sonores pourrait être évitée. Parfois ils disparaissent et parfois ils s'installent pour potentiellement devenir un handicap invisible invalidant. 3 jeunes sur 5 de 15 à 17 ans (*) déclarent avoir déjà subi ce type de gêne auditive après une exposition sonore.

Pour la 5^e année consécutive, l'association JNA organise à l'échelle nationale une grande campagne d'informations et de prévention et déploie un large plan de distribution gratuite de 100 000 bouchons mousse, en appui des dispositions du décret gouvernemental du 7 août 2017. Il y a urgence.

Une mobilisation nationale pour distribuer gratuitement des bouchons de protection auditive

L'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé est mobilisé par l'association JNA pour distribuer 100 000 protections auditives en mousse qui met aussi à disposition une application sonomètre gratuite et sans publicité dB JNA disponible à partir de la Fête de la Musique sur les smartphones Android et iOS.



Un site d'informations nosoreilles-onytient.org et des brochures de prévention *Nos oreilles on y tient !*

Disponible sur mobile, tablette et ordinateur, le site nosoreilles-onytient.org donne des informations pour bien vivre la musique et en conserver le plaisir de l'écoute. En déclinaison, plus de 50 000 brochures *Nos oreilles on y tient !* seront mises à disposition des publics dans toute la France.

Un numéro d'appel pour être orienté et agir au plus vite

Dans le domaine des acouphènes, le temps n'est pas forcément le meilleur des alliés. Il faut agir et si dans les 8 heures les bourdonnements persistent, il est nécessaire de consulter son médecin traitant ou le service des urgences de l'hôpital le plus proche. La ligne « Allo Conseils JNA – France Acouphènes », ligne d'appels pour être informé et orienté jour et nuit, sera accessible du 21 juin au 31 août 2019 :

0 820 222 213 Service 0,09 € / min
+ prix appel

Contact presse : Sébastien Leroy
sebastien.leroy@journee-audition.org / 06 33 62 68 18
<https://www.journee-audition.org>



Chaque jour,
Informer, sensibiliser, orienter
Agir pour une meilleure santé auditive

En appui du décret ministériel du 7 août 2017

Le décret n°2017-1244 détermine les règles visant à protéger l'audition du public exposé à des sons amplifiés à des niveaux sonores élevés dans les lieux ouverts au public ou recevant du public, clos ou ouverts, ainsi que la santé des riverains de ces lieux. Les dispositions s'appliquent aux lieux diffusant des sons amplifiés à l'intérieur d'un local mais également en plein air, tels que les festivals. Informations du public, mise à disposition de protections auditives, affichage des niveaux sonores et limitation de ceux-ci font partie des dispositions désormais réglementaires.

Ces dispositifs contribuent à l'éducation à la santé de la population et donnent le « la » de la santé auditive. Mais il y a urgence à accélérer le mouvement. Le pouvoir de ne pas s'autodétruire par des expositions sonores toxiques est en chacun de nous. Et en tant que parents, il est nécessaire de s'interroger sur la nécessité d'exposer son enfant, alors otage passif. Aidons-nous à développer le plaisir auditif en appliquant les bons gestes.

Plus d'informations : www.nosoreilles-onytient.org

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année les campagnes nationales Journée Nationale de l'Audition, Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été ; Semaine de la Santé Auditive au Travail.

(*) Enquête JNA – Ifop mars 2018 « Acouphènes et hyperacousie : fléaux du 21^e siècle ? »

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOUILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants